

 www.nyons.com

# Nyons infos

Le magazine de la Ville



Merci à la fanfare de Bergkapelle (Mechernich) pour sa participation au Corso fleuri de Nyons !

> **Page 3** > Stop aux mégots dans l'espace public

> **Page 4** > Le débroussaillage Une nécessité, une obligation !

> **Page 5** > Le programme des travaux de voirie

> **Page 6** > L'urbanisme à la Mairie de Nyons

> **Page 9** > Rencontre avec Karl Anako-Bonnet

> **Page 12** > Printemps des Poètes Éruption de poésie volcanique

# Bienvenue à Nyons



## ➤ L'édito

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été engagée à l'automne dernier en collaboration étroite avec la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale et l'Agence Nationale de l'Habitat.

Vous avez été nombreux à participer à la réunion publique de lancement de cette opération d'ampleur qui devrait conduire à la rénovation globale, énergétique et à l'adaptation de plus de 400 logements sur le territoire du Nyonsais et des Baronnies entre juillet 2024 et juillet 2027.

Vous êtes nombreux à demander des renseignements, obtenir des accompagnements personnalisés et gratuits de vos projets de travaux auprès de SOLIHA Drôme et du CEDER, partenaires majeurs de ce dispositif. Les premiers dossiers ont été déposés auprès des financeurs.

En complément, la commune de Nyons s'engage sur la mise en place d'une « opération façade » qui contribuera à protéger, entretenir, embellir les immeubles composants le centre ancien de Nyons. Cette action s'appuiera sur une assistance technique gratuite pour les demandeurs, assortie d'une aide financière. En contrepartie le bénéficiaire devra s'engager à mener un projet de rénovation respectant les recommandations architecturales émises spécifiquement pour son projet.

Ce nouveau dispositif fera l'objet d'une réunion publique de présentation jeudi 20 mars prochain, à 18h30, à la Maison de Pays. (Une invitation sera adressée aux propriétaires concernés).

OPAH et « opération façade » menées de front devraient ainsi conforter la rénovation de logements, d'immeubles, notamment dans le centre ancien de notre Commune en favorisant ainsi sa mise en valeur patrimoniale et son attractivité.

Merci à toutes et tous pour votre engagement dans ces opérations qui revêtent un caractère exceptionnel pour notre territoire.

Pierre COMBES  
Maire de Nyons

Directeur de publication > Pierre Combes. Directeur de la rédaction > Didier Rousselle. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Fanfare de Bergkapelle (Mechernich) lors de sa venue l'an dernier pour le 122<sup>e</sup> Corso fleuri de Nyons. Crédit : Nicolas Eibner. Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.

## ➤ L'agenda des sorties

### Fêtes / Festivals

- **Du 15 au 30 mars** > Le Printemps des Poètes (cf. page 12).
- **Du 19 au 21 avril** > 123<sup>e</sup> Corso Fleuri.
- **Le 26 avril** > Le Printemps du numérique à la Maison de Pays, à partir de 14h.

### Culture vivante

- **Le 2 mars** > Concert de chants sacrés de la Chorale de la Croix Glorieuse, à l'Église St-Vincent, 16h.

#### À l'Électron Libre :

- **Le 14 mars** > «24h tout pile» : improvisation théâtrale, 20h30.
- **Le 15 mars** > «La Folie Courteline» : comédie de la C<sup>ie</sup> Nicol-David, 20h30.
- **Le 16 mars** > «La Belle Époque de Georges» : comédie loufoque de la C<sup>ie</sup> Nicol-David, 17h.
- **Le 22 mars** > Concert de Piotki, 20h30.
- **Le 30 mars** > «Parfum et Suspensions», comédie policière de la C<sup>ie</sup> de l'Électron Libre, 16h.

### Citoyenneté

- **Le 10 mars** > Don du sang, à la Maison de Pays, de 8h30 à 12h30.
- **Le 12 mars** > Forum des jobs d'été, à l'Espace Roumanille, de 10h à 18h.

#### À la Maison de Pays :

- **Le 16 mars** > «Le Fou», poésie musicale dans le cadre du Printemps des Poètes, à 17h.
- **Le 22 mars** > «Toc-Toc», théâtre humoristique par la C<sup>ie</sup> des Notes et Demo, à 20h30.
- **Le 4 avril** > «Article 353 du code pénal», théâtre en partenariat avec la Comédie de Valence, à 20h.
- **Le 11 avril** > «Mythos», théâtre d'objet en partenariat avec le CDDV du Haut Vaucluse, à 20h30.
- **Le 18 avril** > «Chaos», danse contemporaine dans le cadre de Danse au fil d'avril, à 20h30.

### Conférences de l'UNTL

#### À la Maison de Pays à 15h :

- **Le 13 mars** > «Charles Quint, le rêve impérial»
- **Le 20 mars** > «La B.D.»
- **Le 27 mars** > «Les sept vies de Colette»
- **Le 7 avril** > «Voyage au pays des salles obscures»

Toutes les sorties sur [www.nyons.com](http://www.nyons.com)



# Vie Publique



## Stop aux mégots dans l'espace public

La municipalité a signé un partenariat avec la société «ALCOME» pour la mise en œuvre de dispositifs de lutte contre l'abandon des mégots sur la voie publique.

Un seul mégot contient une centaine de substances nocives, voire cancérigènes, qui contaminent à la fois, l'eau, l'air et les sols. Emporté par la pluie et le vent, le mégot arrive dans les bouches d'égout où il commence à polluer l'eau : jusqu'à 500 litres par mégot ! Il rejoint ensuite les mers et les océans où il mettra plusieurs années à se dégrader.

Face à ces incivilités, un contrat a été établi entre la municipalité et la société «ALCOME». Celle-ci est un éco-organisme agréé par l'État, en charge de la gestion des mégots de cigarettes et de tous les déchets issus des produits de tabac, pour le compte des communes. Son objectif est de réduire la présence des mégots dans les espaces publics.

En début d'année, ce sont 17 cendriers sur pied qui ont été installés par le Centre Technique Municipal dans le centre-ville. D'une capacité de 8,5 L (soit 6120 mégots), ces cendriers mesurent 1m de hauteur et sont en acier galvanisé pour minimiser les risques de vandalisme.

Le coût de cette première opération est de 10 173 € TTC, somme à laquelle sera déduite une subvention d'État de 7 312 € issue de « l'éco-contribution » des fabricants et distributeurs de tabac.

Il est prévu d'installer une vingtaine de cendriers par an à Nyons durant 4 années. Les emplacements ont été déterminés lors d'un état des lieux réalisé en amont. Ils se situent sur les voies publiques les plus impactées par les jets de mégots.



Patrice Maillet et Philippe Lemarié du service Bâtiment à côté d'un des nouveaux cendriers

«ALCOME» assure leur enlèvement, lorsque 100 kg de mégots massifiés ont été collectés.

Une commande de 70 éteignoirs pour écraser les cigarettes a été passée à «ALCOME» et seront fixés sur les corbeilles métalliques de la Ville. La société a également donné 500 cendriers de poche qui seront distribués lors de manifestations municipales. Par la suite, elle fournira des kits de sensibilisation à la pollution des mégots.

### Votre nouvel espace ANIMALERIE à NYONS



Z.A. LES LAURONS - 20, ALLÉE P.L. GUILLINY - NYONS. Tél. : 09 53 90 19 54



**SANISPHERE** Toilettes publiques éco-responsables depuis 1991  
Au service du soulagement durable

04 75 26 10 44 | [www.sanisphere.fr](http://www.sanisphere.fr)

ZA du Grand Tilleul, 154 allée des Rassades 26110 NYONS



Une réunion d'information sur les obligations légales de débroussaillage a été organisée par le **Service Eau Forêts Espaces Naturels de la Direction Départementale des Territoires** à Nyons, le 30 janvier dernier. Il est toutefois possible de les contacter pour toute question à ce sujet au **04 26 60 81 13**.

# > Ville Durable

## Le débroussaillage Une nécessité, une obligation !

au propriétaire de le mettre en œuvre **avant le 15 mai de chaque année**.

Avec le changement climatique, le risque d'incendie s'intensifie : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. **Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation constitue la meilleure des protections !** Il est par ailleurs obligatoire dans notre département. Il appartient

Le débroussaillage (ou débroussaillage) consiste à réduire les matières végétales (herbes, branchages, feuilles...) pouvant prendre feu, sur une profondeur de 50 mètres autour des bâtiments. Pour cela, vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins après les avoir avertis.

**Pour débroussailler il est demandé :**

broussailles et les herbes sèches,

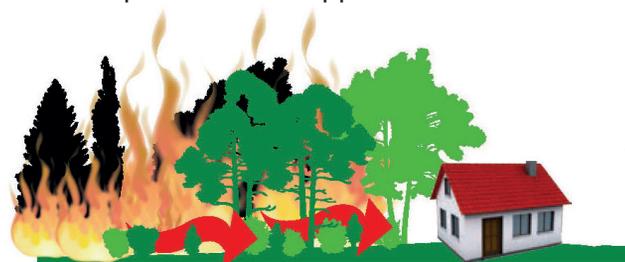
- de couper les arbres trop près des habitations et les arbustes sous les grands arbres,

- d'espacer les arbres afin que les branches ne se touchent pas,

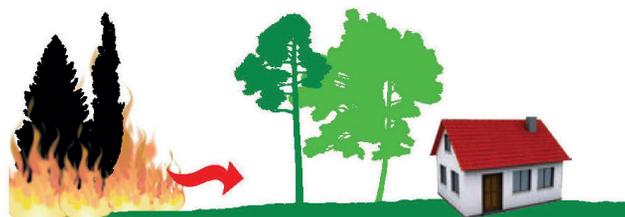
- d'élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimum de 2 m,

- de se débarrasser des végétaux coupés par broyage, évacuation en déchetterie ou compostage.

En aucun cas, débroussailler revient à couper tous les arbres !



Terrain non débroussaillé  
= **menace maximale**



Terrain correctement débroussaillé  
= **maison protégée**

Des contrôles seront prochainement effectués par les agents de l'Office National des Forêts et pourront donner lieu à des contraventions en cas de constat de non-conformité.

En outre, en cas de sinistre, votre assurance ne prendra pas forcément en charge tous les dommages, et votre responsabilité pourrait être mise en cause en cas de propagation du feu du fait de l'embroussaillage de votre terrain.

**Pascal VEILLY**  
Opticien diplômé  
Lentilles de contact

Votre opticien s'engage

ENGAGEMENT DE SERVICE  
QUALITÉ EN OPTIQUE  
405 220  
AFNOR CERTIFICATION  
www.afnor.org

**5, place de la Libération - 26110 NYONS**  
**04 75 26 44 00** - nyons@optic2000.com

**Weldom**  
ensemble c'est mieux

le plaisir de Bricoler

l'envie de Décorer

la passion de Jardiner

Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS  
Tél. 04 75 28 17 68

# Le programme des travaux de voirie

**Voté au budget 2024, l'essentiel du programme débute au mois de mars. «Entretien et rénovation» sont les mots clés de ces chantiers d'aménagement dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie des Nyonsais.**

L'entreprise Colas a été mandatée pour divers chantiers de rénovation de voirie et / ou d'entretien des réseaux d'eaux pluviales :

- L'enrobé de la chaussée de la rue Chantemerle (devant la cave coopérative Vignolis) sera repris, tout comme les caniveaux situés place Olivier de Serres à proximité.
- Sur le chemin de la Perrière, la promenade des Anglais, la Z.A. des Laurons et l'avenue Frédéric Mistral, des réseaux pluviaux seront améliorés grâce à la création de bourrelets d'enrobés ou la reprise des bordures afin de guider l'eau vers les avaloirs.
- Au niveau de la jonction entre la Z.A. des Laurons (derrière Tami Industries) et la promenade de la Digue, le chemin sera recouvert de clapicette pour simplifier la traversée des piétons.
- Un tronçon de demi chaussée sur l'avenue Henri Rochier (devant Monoprix) bénéficiera d'une remise en état suite à l'affaissement du trottoir.



Les caniveaux place Olivier de Serres, le chemin derrière Tami Industries dans la Z.A. des Laurons et le trottoir devant Monoprix

## Intermarché SUPER

**24/24 leDRIVE**  
Livraisons à domicile

NYONS - Avenue de Venterol  
Tél. : 04 75 26 19 68

Ouvert de 8h30 à 19h30 non-stop du lundi au samedi (en saison de 8h30 à 20h) Dimanche de 9h à 12h15

# En < travaux

• Le busage du fossé du chemin de la Marne permettra d'agrandir la route et facilitera le croisement des véhicules. L'ensemble de ces travaux se dérouleront durant le mois de mars et leur coût total s'élève à 86 600 € TTC.

En parallèle, l'aire de jeux de la promenade de la Digue va prendre un «coup de jeune». En décembre une concertation a été menée par la municipalité auprès d'assistantes maternelles de la Maison Couleur afin de leur présenter le projet de jeux destinés au 1<sup>er</sup> âge. L'aire n'étant pas adaptée pour les plus petits, de nouveaux modules ont été achetés pour 34 500 € TTC.

La municipalité va ainsi prochainement installer : une structure pour enfants à partir d'un an composée de trois tours, un toboggan, un mur d'escalade incliné, une rampe, un escalier, une passerelle et des panneaux ludiques. Seront également ajoutés un jeu à ressorts «Papillon» (à partir d'un an) et une balançoire à bascule (à partir de deux ans). Pour permettre la bonne réalisation des travaux, l'aire sera fermée au public durant le mois d'avril.



Aperçu de la structure pour enfants «Promenade horticole» conçue par Transalp

RGE QUALIBAT

## SAME MENUISERIE

EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS - MEUBLES - PARQUETS  
ESCALIERS - STORES ET MOUSTIQUAIRES

ZA du Grand Tilleul - 26110 NYONS  
04 75 26 09 92 - same@menuiserienyons.fr

# Le dossier

## > L'urbanisme à la Mairie de Nyons

Très polyvalent, le Service Urbanisme peut vous accompagner, tous les matins, dans de nombreuses démarches (permis de construire, modification de votre Établissement Recevant du Public (ERP), modification d'enseignes, limite de propriété, cadastre, occupation du domaine public, etc....).

L'urbanisme permet d'encadrer l'aménagement des espaces en vue d'assurer le bien-être de chacun et d'améliorer les rapports sociaux, tout en préservant l'environnement. L'objectif est d'assurer un développement cohérent de la commune en permettant un équilibre entre l'existant et les projets à venir. Tout l'enjeu consiste à satisfaire les différents besoins de ceux qui vivent, travaillent, se déplacent ou fréquentent Nyons. Par délibération du Conseil Municipal, la ville de Nyons a approuvé le 9 octobre 2019 le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

### Service Urbanisme communal

Le service urbanisme de la mairie de Nyons emploie deux personnes. Bérengère Coutton, responsable du service, a pris ses fonctions en octobre 2021 et Virginie Gaidet a intégré le service en décembre 2023.

Ces employées polyvalentes ont pour mission de renseigner

les particuliers comme les professionnels sur la réglementation applicable en matière d'occupation du sol et d'instruire les demandes. Elles vous accompagnent également sur les questions relatives au cadastre (consultation du cadastre, obtention de références cadastrales, localisation de parcelles, information sur les propriétaires de parcelles...). Vous êtes fortement invités à venir présenter votre projet auprès du service avant son dépôt, afin de gagner du temps sur son instruction et vérifier sa recevabilité.

**Le service est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, sans rendez-vous. Vous pouvez aussi le contacter au 04 75 26 50 16.**

### L'urbanisme réglementaire et le droit des sols

Dans le cadre de l'instruction des dossiers, le service fait application des règles :

• du Plan Local d'Urbanisme (PLU), mais aussi du Plan de Prévention des Risques naturels d'inondation



Virginie Gaidet et Bérengère Coutton vous accueillent le matin à l'Hôtel de ville.

En 2024, le service a traité de nombreux dossiers :

- Permis de construire : **31**
- Déclaration préalable : **196**
- Autorisation de travaux (ERP) : **20**
- Permis de démolir : **6**
- Certificat d'urbanisme : **31**
- Autorisation d'enseigne : **18**
- Déclaration d'intention d'aliéner (droit de préemption) : **85**
- Dossiers de pose de panneaux photovoltaïques : **31**



LES CHIFFRES CLÉS

(PPRi) dans les demandes d'autorisation du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...). Le service, avec l'élue référente, assure également des visites pour vérifier le respect des autorisations obtenues dès réception des



## Zoom sur les déclarations d'enseigne

L'installation ou le remplacement d'enseignes doit respecter des règles d'emplacement, de densité et de dimensions et requiert une autorisation préalable auprès du service urbanisme de la mairie.



### Le saviez-vous ?

Le Pont Roman et la porte du Château vieux sont classés au titre des Monuments Historiques. Aussi, l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est nécessaire pour obtenir les autorisations d'urbanisme dans un périmètre de 500 m autour de ces bâtiments. Il formule des prescriptions inscrites dans les arrêtés qui doivent être respectés.

Déclarations Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT);

- Du code de la construction pour les demandes d'aménagement d'Établissement Recevant du Public (ERP);
- Du code de l'environnement pour toute demande de pose d'enseigne au sens large.

privées dans le domaine public, ainsi que les demandes d'alignement, le classement et le déclassement de la voirie communale ;

- La gestion de l'occupation du domaine public pour les terrasses des commerçants et les forains du marché;
- L'engagement et le suivi d'études diverses ;
- Le suivi de la mise en œuvre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale animée par Soliha depuis septembre 2024.

## Les autres missions du service

Dans le cadre de leurs fonctions, Bérengère et Virginie assurent aussi :

- La tenue des commissions d'urbanisme ;
- L'instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA), obligatoires et préalables à toute vente immobilière ;
- La gestion des contentieux et recours déposés contre les décisions de permis ou les déclarations préalables, ainsi que le suivi des infractions au code de l'urbanisme en lien avec les agents assermentés de la Police Municipale ;
- L'élaboration du PLU et ses modifications ;
- La gestion du foncier, c'est à dire l'acquisition ou la vente de terrains, les échanges et transferts de voies

## Cap vers la dématérialisation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la commune reçoit vos demandes d'urbanisme en ligne via le Portail Usager ! Ce portail est accessible depuis la page d'accueil du site [www.nyons.com](http://www.nyons.com). Par ailleurs, le décret n° 2024-1043 du 18 novembre 2024 a instauré l'obligation de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée pour les personnes morales (SCI ...) dans les communes comptant plus de 3 500 habitants depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Aurore AMOURDEDIEU

“ L'urbanisme est un domaine complexe mais passionnant. Les missions du service ne se résument pas à l'instruction des demandes de permis de construire. Le service assure aujourd'hui de très nombreuses missions bien souvent inconnues du grand public. 2024 a été une année très dense, nous faisons au mieux pour répondre à l'ensemble des demandes qui nous sont faites bien que parfois le délai soit un peu rallongé malgré nous. Gestion du foncier communal, étude et accompagnement de tous les projets qui vont participer au développement et devenir de la ville de Nyons comme le projet phare des Terrasses de Salerand que nous menons avec beaucoup d'énergie depuis plusieurs années ou encore le projet d'extension de Zone d'activités et l'OPAH qui va permettre la rénovation qualitative de nombreux logements. A venir courant mars une réunion publique pour présenter le plan façade très attendu et l'étude colorimétrique qui vous guidera dans le choix des couleurs. ”



Aurore AMOURDEDIEU  
Adjointe chargée de l'Urbanisme et de l'Accessibilité

## QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

**>> CRÉATION D'UNE VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE**

- ≤ 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité \*
- ≤ 40 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- > 40 m<sup>2</sup> : permis de construire

**>> EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES**

- ≤ 40 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- > 40 m<sup>2</sup> : permis de construire

**>> TOITURE**

- Déclaration préalable

**>> CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT, LUCARNE**

- Déclaration préalable (sans création de surface de plancher)

**>> POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET DE CLIMATISATIONS**

- Déclaration préalable

**>> RAVALEMENT DE FAÇADE**

- Déclaration préalable

**>> FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE**

- Création ou changement : déclaration préalable

**>> PORTAIL ET CLÔTURE**

- Déclaration préalable

**>> DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION**

- Permis de démolir

**>> TERRASSE NON COUVERTE**

- Sans surélévation : aucune formalité \*
- Surélévée ≤ 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélévée ≤ 40 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- Surélévée > 40 m<sup>2</sup> : permis de construire

**>> ANNEXES (ABRI DE JARDIN, APPENTIS, GARAGE...)**

- ≤ 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- ≤ 20 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- > 20 m<sup>2</sup> : permis de construire

**>> COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE**

- Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé / inscrit

**>> CONSTRUCTION D'UNE PISCINE**

**Non-couverte/Couverte ≤ 1,80 m :**

- Bassin ≤ 10 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Bassin ≤ 100 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- Bassin > 100 m<sup>2</sup> : permis de construire

**Couverte > 1,80 m :** permis de construire

\* Sauf périmètre de monuments historiques

## CLIMATISATION : QUELLES SOLUTIONS ?

Les étés de plus en plus chauds entraînent une augmentation des unités extérieures de climatisation et Nyons n'échappe pas à la règle. Mais les façades et les toitures

des habitations font partie de notre cadre de vie. En prendre soin et respecter leur architecture contribuent à la valorisation de notre environnement. L'installation de climatisations extérieures est

d'ailleurs interdite en zone ABF (proche des monuments historiques). Il existe cependant des solutions de climatisation sans unité extérieure. Toute installation nécessite une autorisation. Renseignez-vous auprès du service urbanisme !

**SUPER U Nyons**

Route d'Orange  
26110 Nyons  
Tél. : 04.75.26.01.21  
superu-nyons.com

**U location**  
Utilitaires, tourisme,  
minibus

**U DRIVE** **U traiteur**  
coursesus.com

facebook.com/u.nyons

du lundi au samedi :  
8h30 - 19h30  
et le dimanche :  
9h - 12h30

**b:bot**  
BY GREENBIG  
Recyclage bouteilles plastiques

Vinted Go

**WEROCKET**  
**WEROCKET**

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes vous accompagnent de la conception à la mise en ligne de votre site internet en assurant un suivi efficace pour atteindre vos objectifs et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40

info@werocket.fr  
Incubé chez AF Communication





Joyeux anniversaire «2cv-O'live» !



Lors de l'Alicoque et des Olivades, rendez-vous avant le départ (une demi-heure facultative) devant le panneau placé à côté de l'Office de Tourisme.



## Karl Anako-Bonnet

**Cette année, cela fait 10 ans que «2cv-o'live» propose ses balades culturelles en Drôme Provençale. Embarquons à bord de la 2cv décapotable de Karl pour voir ce qu'elle a sous le capot.**



Karl Anako-Bonnet, un des deux «Dieux d'la vieille»

Natif de Charente, Karl Anako-Bonnet a traversé la France d'Ouest en Est pour débiter une carrière d'instituteur en Lorraine avant de changer rapidement de voie ne se sentant pas compatible avec l'Éducation Nationale. Le vent le porte alors dans notre région où il réside depuis plus de 25 ans.

2012 est l'année de son arrivée à Nyons. Il connaît par cœur les routes des Baronnie, que ce soit dans le cadre de ses balades culturelles en 2cv, ou la semaine en tant que coursier pour le laboratoire d'analyses médicales de Nyons (il fait le trajet jusqu'à la Motte-Chalancon deux fois par jour).

Karl est membre de l'association nyonsaise «La Clef des Songes», dont l'objectif est de favoriser le développement de toutes formes de création artistique individuelle ou collective et de promouvoir la vie culturelle en général. C'est dans ce cadre-là qu'il a lancé son activité touristique inspirée des visites de Paris en 2cv.

En 10 ans, ce sont plus de 1000 personnes qui ont pu découvrir, grâce à Karl, les richesses culturelles

et naturelles du Pays de Nyons et des Baronnie Provençales à bord de son rutilant véhicule.

«2cv-O'Live» vous propose des circuits bouclés selon différentes thématiques, qui empruntent essentiellement les petites routes méconnues et les pistes de montagne où les panoramas varient de vallée en vallée.

“ Pendant le voyage, je vous parle du patrimoine et de l'histoire locale, de faune, de flore, de géologie, d'anecdotes et de légendes locales. Pour moi c'est un plaisir de partager avec le public. ”

Au cours de ses balades, Karl privilégie les producteurs bio et crée les meilleures conditions pour permettre au public de prendre le temps de vivre et d'apprécier la Drôme Provençale dans toute son authenticité : telle est l'éthique de son projet.

>> *Réservation auprès de Karl au 06 41 31 60 32 ou auprès de l'Office de Tourisme au 04 75 26 10 35 / [www.2cvolive.fr](http://www.2cvolive.fr) / Mail : [2cvolive@gmail.com](mailto:2cvolive@gmail.com)*

Ce n'est pas seulement au son du moteur de sa «deuche» que Karl aime partager avec le public ; en effet il chante et joue de la guitare avec «Les Dieux d'la vieille», un duo qu'il a créé avec le choriste / claviériste Bruno Lamesson. Leur répertoire de chansons françaises légères et fantaisistes est teinté Rock et Jazz. Découvrez-en un échantillon sur leur page Youtube (@LESDIEUXDLAVIEILLE).

Artiste complet, le charentais d'origine peint (les Arcanes majeurs du Tarot de Marseille entre autres) et il est l'auteur du recueil d'aphorismes «Chambre d'échos» paru chez ZK éditions en 2017.



## Parole aux associations

### Le Planning Familial 26 de Nyons

> téléphone : 04 75 26 43 26  
> mail : secretariatnyons@  
leplanningfamilial26.org

“ Mouvement féministe et d'éducation populaire, le Planning Familial milite pour l'égalité femme/homme, la possibilité pour chaque personne de vivre sa sexualité épanouie, le droit à la contraception et à l'avortement, contre les violences, les discriminations sexistes et sexuelles. Nous défendons le droit à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Le 17 janvier 2025 nous fêtons les 50 ans de la loi légalisant l'avortement.

Plus que jamais souvenons-nous que rien n'est acquis. Restons vigilant-es, au vu de ce qui se passe à l'international. Des réductions budgétaires menacent les associations au service du public et facilitant les accès aux droits.

Soutenez-nous ! Adhérez !  
(20 €/ 8 € tarif réduit), rejoignez  
notre équipe de bénévoles ! ”

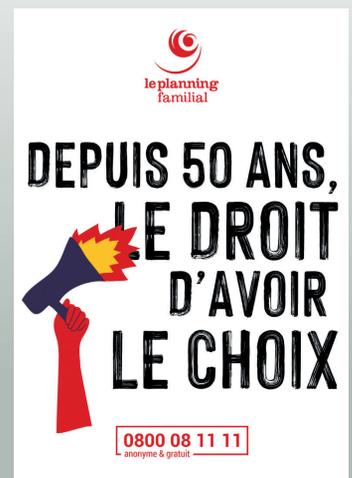
#### En pratique, c'est :

- un lieu d'écoute, de parole, d'accueil inconditionnel ouvert à toutes, **anonyme et gratuit**,
- des infos, des rdv pour dépistage, bilan, gynécologie, contraception et IVG...
- des animations de prévention et d'informations en milieu scolaire ou en institution.

**ACCUEIL** : 4 place Jacques Martin Deydier à Nyons

- mardi de 9h30 à 16h30 sur RDV
- mercredi de 9h à 17h00
- vendredi de 10 h à 17h00

> Textes édités in extenso et sans retouche.



## Geste citoyen

### La stérilisation des chats, un acte de protection et de salubrité publique

Véritable enjeu de protection animale, la stérilisation des chats errants permet d'éviter leur reproduction incontrôlée, source de misère et de souffrances.

Dans ce contexte, la Police Municipale de Nyons, en collaboration avec la SPA de l'Isle-sur-la-Sorgue, assure la capture des chats errants sur la commune, pour les faire stériliser et identifier. Ils sont ensuite relâchés dans leur zone d'habitat pour vivre comme des chats libres, sans risque de reproduction incontrôlée ni de propagation de maladies. Ces campagnes de stérilisation contribuent à limiter les problèmes sanitaires, les nuisances aux riverains, les impacts sur la biodiversité et les souffrances pour les animaux errants.

*Renseignements et demandes d'interventions auprès de la Police Municipale au 04 75 26 50 29.*



**biocoop**  
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h15  
et de 14h30 à 19h00.

ZA les Laurons 26110 Nyons - Tél. 04 75 27 48 69

[www.biocoop.fr](http://www.biocoop.fr)

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



**Régie Publicitaire**

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

[info@afcommunication.com](mailto:info@afcommunication.com)

**SIÈGE SOCIAL**

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau - 26200 MONTÉLIMAR

**Bureaux secondaires** : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

[www.afcommunication.com](http://www.afcommunication.com)



**Le saviez-vous >>>** Le Comité Départemental Olympique et Sportif a réuni les personnes qui se sont impliquées pour faire vivre les Jeux olympiques de «Paris 2024», jeudi 19 décembre à Loriol-sur-Drôme.

Sportifs, porteurs de la flamme olympique, volontaires drômois de «Paris 2024», **collectivités labellisées «Terre de Jeux»** (comme la ville de Nyons) ont été récompensés lors de la soirée « Drôme héritage JOP 2024 » !



**Repères** <

## > état civil

### > Naissance

- TAGUAROUNT Imran, le 09/01/25
- TAGUAROUNT Farah, le 09/01/25
- EFE Eden Kezman, le 17/01/25
- BOSCHI Orso, François, Denis, le 20/01/25

### > Décès

- GIRAUD Juliette, Antoinette épouse MOINIER le 08/01/25
- ROTHENBURGER Paul, André le 09/01/25
- CLEMENT Marie Rose veuve MAILLOL le 09/01/25
- PETRUZZI Maria veuve QUERCIA le 11/01/25
- LE STRAT Hervé, Marie-René, André le 11/01/25
- MANIER Yvette, Geneviève épouse KURSNER le 14/01/25
- SERIES Jean-Louis, Marie le 16/01/25
- JEAN Mireille, Marie-Louise, Claudette épouse BONNARDEL le 18/01/25
- MUNOZ Francisco le 25/01/25
- HERTSOEN Josiane, Raymonde, Germaine veuve WINTERSTEIN le 25/01/25
- MADREL Monique, Christiane, Madeleine le 25/01/25
- ARNAUD Arlette, Nicole veuve GIELLY le 28/01/25
- MOUIX Marie-Louise, Françoise le 29/01/25
- BISE Fernand, Félix, Eugène le 29/01/25
- AUBERT Claudine, Louissette, Fernande veuve CLÉON le 30/01/25
- QUEZEL Christian, Pierre le 31/01/25
- BERNARD André, Jean, Henri le 31/01/25
- LAGET Laurence, Odille veuve GARCIA-GUERRA le 01/02/25
- JULLIEN Jacques, Alphonse, Hippolyte le 02/02/25
- ROCHAS Claude, Léonce, Fernand le 04/02/25
- LACLAVERE Jacqueline veuve BAKER le 05/02/25
- CELOTTI Sonia, Genna veuve BULFONE le 05/02/25
- LE MIÈRE Roseline, Louise, Madeleine le 06/02/25
- MICHON Jacqueline, Marie, Louise veuve DEMODICE le 07/02/25
- BAYET Denis, Louis le 10/02/25

## Nyons pratique

### Inauguration du totem de Mechernich

La ville allemande de Mechernich est liée à Nyons depuis 1967, ce qui en fait le plus ancien jumelage communal. Aussi, après avoir inauguré les giratoires de Nulès (Espagne), de Manciano (Italie) et de Nyon (Suisse), la mairie est heureuse d'inaugurer le giratoire de Mechernich, samedi 19 avril à 10h30. Une délégation allemande venue participer



au Corso fleuri nous fera l'honneur de sa présence !

### « Falaise » de Patrice Poutout

La ville de Nyons vient de se porter acquéreur d'une nouvelle statue intitulée «Falaise», de l'artiste Patrice Poutout. Cette œuvre abstraite en acier sera prochainement installée à proximité de la place Jules Laurent. Inspiré par les paysages minéraux de Bretagne et de Provence, l'artiste parle des forces telluriques, de leur présence archaïque. Il précise : « Dans la beauté des pierres se cachent d'infinies sculptures. « Falaise », comme un vaisseau de pierre porteur de songes, en équilibre sur le rebord du monde.» L'œuvre sera inaugurée le 21 juin prochain.





# Printemps des Poètes

## Éruption de poésie volcanique



**À travers son édition annuelle, la manifestation nationale célèbre la création poétique, sa vitalité grandissante, sa force réverbérante, sa diversité.**



Photo : Franck Jouani

Cette année, la «poésie volcanique» descendra dans la rue pour dire l'énergie créative, l'éruption de l'imaginaire.

La poésie sera effervescence, débordement et avant tout, force du vivant.

À Nyons, la mairie et ses partenaires vous proposent des stages d'expression poétique avec Mamia Chérif et Tony Baudelot, alias B-High Reggaeaeman, du 15 au 22 mars.

Dimanche 16 mars, ne ratez pas le spectacle onirique « Le Fou », inspiré des contes philosophiques de Khalil Gibran, dans le cadre de «Nyons en scène». La poésie de l'auteur libanais, rendue célèbre par «Le Prophète», est contée ici en français et

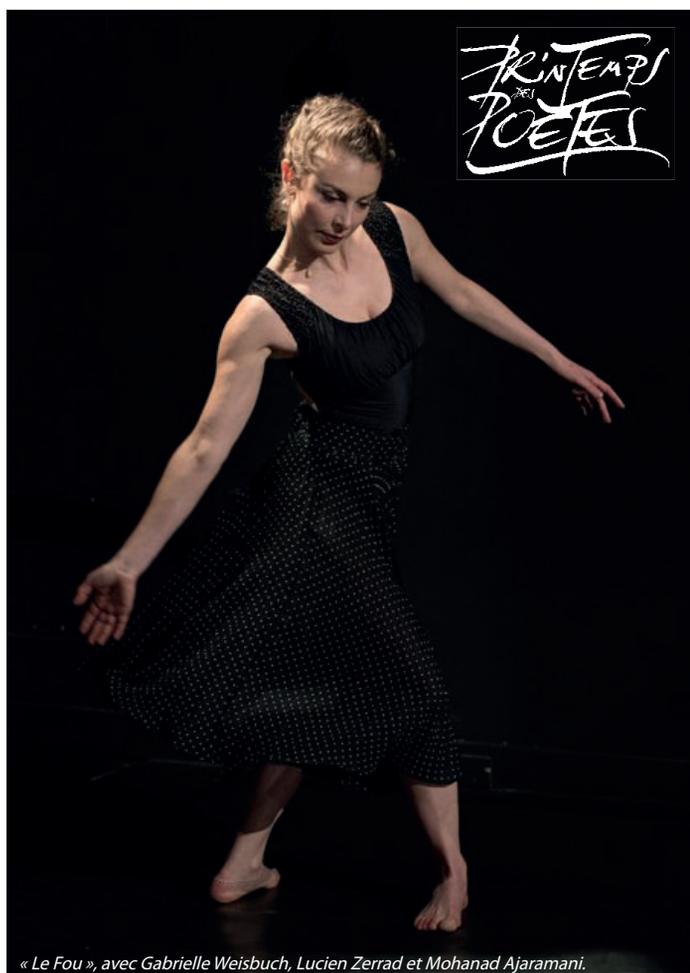
en arabe.

Le texte, tantôt déclamé, tantôt chanté, est sublimé par l'expression chorégraphique de Gabrielle Weisbuch, et mis en musique par le duo Souweida, composé de Mohanad Ajaramani et Lucien Zerrad.

La manifestation se poursuivra avec des lectures publiques de Sheela Eichenberger et Philippe Altier en présence d'Ena Lindenbaur, dessinatrice de poèmes graphiques, le 28 mars.

Suite du programme avec une performance poétique et ludique de l'atelier théâtral « En Roue Libre » le 29 mars et le spectacle de théâtre contemporain « Lettres à un jeune poète » interprété par Frédéric Schmit à partir de la poésie de Rainer-Maria Rilke le 30 mars. Un succès du Festival Off Avignon 2023.

Place à l'éruption poétique !



« Le Fou », avec Gabrielle Weisbuch, Lucien Zerrad et Mohanad Ajaramani.

